

# AnaCredit, le nouveau défi européen des établissements de crédit

**Dans la perspective d'un contrôle précis et harmonisé des risques de crédit à l'échelle européenne, le SEBC (Système européen de banques centrales) a lancé le projet AnaCredit afin de centraliser à un niveau granulaire fin les encours de crédits accordés par les institutions financières de la zone euro. Pour ces dernières, cela signifie un nouveau chantier majeur à engager sans tarder.**

**Pour évaluer les risques de crédit encourus par les établissements financiers opérant dans la zone euro, le SEBC se fonde actuellement sur les données qui lui sont transmises via les banques centrales nationales.** Mais la disparité des formats de reporting nationaux se traduit par une grande hétérogénéité des informations récoltées, qui ne permettent pas aux superviseurs d'avoir une appréciation juste et identique de l'endettement des emprunteurs. Pour y remédier, le SEBC a donc lancé un programme d'élaboration d'un registre centralisé du crédit, de façon à pouvoir mettre en place une surveillance du marché plus détaillée et harmonisée.

## Un seuil déclaratif très faible

Première étape de ce mécanisme de contrôle unique (Single Supervisory Mechanism), AnaCredit (pour Analytical Credit Dataset) est une base de données de crédit granulaire destinée à harmoniser la couverture des données et du contenu fournis par les établissements, en synergies avec les réglementations (IFRS, BCBS 239 CRD IV..) et les reportings réglementaires existants (COREP, FINREP...). Les exigences de déclaration d'AnaCredit seront mises en œuvre en trois phases, étalées de 2018 à 2020. Pour les établissements concernés, il est d'autant plus temps de s'y préparer que les conséquences seront nombreuses et importantes.

La caractéristique la plus significative d'AnaCredit est le faible montant du seuil de déclaration. Fixé à 25 000 euros de façon à avoir une bonne visibilité sur les prêts aux PME,

il va de fait concerner un très grand nombre d'établissements et d'opérations. Quand on le multiplie par la quantité d'éléments demandés - une centaine d'informations environ, quantitatives et qualitatives, concernant le crédit, les risques encourus et le profil de l'emprunteur -, on perçoit vite l'ampleur du dispositif.

Pour les établissements de crédit, la première des problématiques va être la collecte, le traitement, l'analyse, le stockage et la restitution de l'information. C'est tout le système d'information qui devra être revu, tant sous l'angle fonctionnel (adéquation avec les processus de gestion, obtention des données, production des reportings...) que technique (architecture, performances, sécurité, modèles et flux de données...). Avec une telle volumétrie, la gouvernance des données sera également un enjeu clé pour s'assurer de leur qualité et de leur accessibilité.

## Des impacts sur les métiers

L'informatique et les données ne sont pas les seuls chantiers à prévoir. Ainsi, l'objectif d'harmonisation nécessitera des métiers qu'ils adoptent des concepts et des définitions qui peuvent avoir des sens différents selon les pays (types de prêts, « mauvaises créances »...). Divers pans de l'organisation pourraient également être affectés comme les processus de gestion et d'analyse du risque des crédits, ainsi que les contrôles internes. Enfin, des questions de conformité aux réglementations locales risquent de se présenter.



« Pour les établissements de crédit, les enjeux concernent toutes les étapes de la chaîne de valeur, à savoir la collecte, le traitement, l'analyse, le stockage et la restitution de l'information. »

**Sylvie Lépicier,**  
Head of Financial Services,  
Atos Consulting



**Nos business technologists mettent leur expertise à votre service**

---

# À propos d'Atos

Atos SE (Société Européenne), est un leader de services numériques avec un chiffre d'affaires annuel pro forma de l'ordre 12 milliards d'euros et environ 100 000 collaborateurs dans 72 pays. Atos fournit à ses clients du monde entier des services de conseil et d'intégration de systèmes, d'infogérance, de Big Data et de Sécurité, d'opérations Cloud et des services transactionnels par l'intermédiaire de Worldline, le leader européen des services de paiement. Grâce à son expertise technologique et sa connaissance sectorielle pointue, Atos sert des clients dans différents secteurs : Défense, Services financiers, Santé, Industrie, Médias, Services aux collectivités, Secteur Public, Distribution, Télécoms, et Transports.

Atos déploie les technologies qui accélèrent le développement de ses clients et les aident à réaliser leur vision de l'entreprise du futur. Atos est le partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Groupe est coté sur le marché Euronext Paris et exerce ses activités sous les marques Atos, Bull, Canopy, Worldline, Atos Consulting, Atos Worldgrid et Unify.

Pour plus d'informations

**[fr.atos.net](http://fr.atos.net)**

**[fr.directionmarketing@atos.net](mailto:fr.directionmarketing@atos.net)**

Vision et innovation

[ascent.atos.net](http://ascent.atos.net)

Suivez-nous !

